|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-18)Dubaï, 29 octobre – 16 novembre 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 34-F** |
|  | **29 juin 2018** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Rapport du Conseil |
| RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DES RÉUNIONS TENUES PAR LE GTC-SMSI DEPUIS LA PP-14 |
|  |
|  |

|  |
| --- |
| A la suite des débats qui se sont tenus pendant la session de 2018 du Conseil, le Document C18/70 qui contient les résultats des réunions tenues par le GTC-SMSI depuis la PP-14 est transmis à la Conférence de plénipotentiaires pour qu'elle l'examine plus avant (Annexe 1).Ainsi que l'a demandé le Conseil, un extrait du compte rendu de la deuxième séance plénière de la session de 2018 du Conseil est joint dans l'Annexe 2 du présent document. |

**Annexes**: 2

ANNEXe 1

Document C18/70 – Rapport sur les résultats des réunions tenues
par le GTC-SMSI depuis la PP-14

|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.1** | **Document C18/70-F** |
| **8 mars 2018** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur le Sommet mondial sur la société de l'information (GTC-SMSI)  |
| RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DES RÉUNIONS TENUES PAR LE GTC-SMSI DEPUIS LA PP-14 |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent rapport récapitule les principaux résultats des réunions du Groupe de travail sur le SMSI (GTC-SMSI) tenues depuis la Conférence de plénipotentiaires de 2014.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Résolution 1332 du Conseil*](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0127/fr) *(modifiée en 2016)* |

# 1 Introduction

1.1 Le GT-SMSI a été créé en 2002 aux termes de la [Résolution 1196](http://www.itu.int/md/S02-CL-C-0081/fr). La Conférence de plénipotentiaires de 2014 (PP-14) a approuvé les travaux déjà entrepris ou devant être effectués par l'UIT pour la mise en oeuvre des résultats du SMSI, sous les auspices du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI (GT-SMSI) et du Groupe spécial sur le SMSI. En outre, la PP-14 a estimé que le GT-SMSI s'est révélé être un mécanisme efficace pour faciliter les contributions des Etats Membres relatives au rôle de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI.

1.2 La Résolution 1332 a été modifiée en 2016 ([Résolution 1332 (modifiée en 2016) du Conseil](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0127/fr)) et il a été décidé d'utiliser le cadre du SMSI comme base pour la contribution que l'UIT apporte à la réalisation du Programme à l'horizon 2030, dans le cadre du mandat de l'Union et dans les limites des ressources allouées dans le plan financier et le budget biennal, compte tenu du Tableau de correspondance SMSI-ODD élaboré par les institutions des Nations Unies, en collaborant par l'intermédiaire du GT-SMSI. En outre, le mandat du GTC-SMSI, qui figure dans l'Annexe de la [Résolution 1332 du Conseil (modifiée en 2016)](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0127/fr), a été modifié de façon à inclure le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à intégrer en particulier le suivi et l'évaluation, chaque année, des mesures prises par l'UIT en ce qui concerne la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

1.3 Le GT-SMSI est ouvert à tous les Etats Membres et Membres de Secteur de l'UIT et est présidé par M. Vladimir Minkin (Fédération de Russie). Les Vice-Président(e)s sont Mme Janet Umutesi (Rwanda), Mme Clarisa Estol (Argentine), M. Mansour Al-Qurashi (Arabie saoudite), Mme Nermine El Saadany (Egypte), M. Cai Guolei (Chine) et M. Ghislain de Salins (France).

# 2 Activités du GT-SMSI

2.1 Depuis la PP-14, le GT-SMSI a permis aux membres de fournir des contributions sur la mise en oeuvre par l'Union des résultats pertinents du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans le cadre de réunions périodiques et au moyen de lettres circulaires, de questionnaires ou d'autres méthodes de consultation appropriées.

2.2 Le GTC-SMSI a tenu sept réunions et examiné plus de 140 documents. Le présent document récapitule les principales activités du Groupe.

a) Résumé des principaux résultats de la [26ème réunion](https://www.itu.int/md/S15-WSIS26-C/fr) du GTC-SMSI, tenue les 29 et 30 janvier 2015, y compris la cinquième réunion du Groupe spécialisé sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (Document [WG-WSIS-26/23](https://www.itu.int/md/S15-WSIS26-C-0023/fr)).

b) Résumé des principaux résultats de la [27ème réunion](https://www.itu.int/md/S15-WSIS27-C/fr) du GTC-SMSI, tenue les 29 et 30 septembre 2015 (Document [WG-WSIS-27/23](https://www.itu.int/md/S15-WSIS27-C-0023/fr)).

c) Résumé des principaux résultats de la [28ème réunion](https://www.itu.int/md/S16-WSIS28-C/fr) du GTC-SMSI, tenue les 18 et 19 février 2016 (Document [WG-WSIS-28/22](https://www.itu.int/md/S16-WSIS28-C-0022/fr)).

d) Résumé des principaux résultats de la [29ème réunion](https://www.itu.int/md/S16-WSIS29-C/fr) du GTC-SMSI, tenue les 12 et 13 octobre 2016 (Document [WG-WSIS-29/18](https://www.itu.int/md/S16-WSIS29-C-0018/fr)).

e) Résumé des principaux résultats de la [30ème réunion](https://www.itu.int/md/S17-WSIS30-C/fr) du GTC-SMSI, tenue les 7 et 8 février 2017 (Document [WG-WSIS-30/17](https://www.itu.int/md/S17-WSIS30-C-0017/fr)).

f) Résumé des principaux résultats de la [31ème réunion](https://www.itu.int/md/S17-WSIS31-C/fr) du GTC-SMSI, tenue les 19 et 20 septembre 2017 (Document [WG-WSIS-31/19](https://www.itu.int/md/S17-WSIS31-C-0019/fr)).

g) Résumé des principaux résultats de la [32ème réunion](http://www.itu.int/md/S14-WSIS23-C-0017/fr) du GTC-SMSI, tenue les 24 et 25 janvier 2018 (Document [WG-WSIS-32/19](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0019/fr)).

2.3 Les résultats des travaux du GTC-SMSI ont été présentés à chaque session du Conseil, qui a ainsi pu bénéficier d'éléments d'orientation précieux qui ont facilité la prise de décisions, comme indiqué ci-après. Plus de 150 recommandations ont été approuvées par le Conseil depuis la PP-14.

a) A sa session de 2015, le Conseil a pris note du rapport présenté par le GTC-SMSI (Document [C15/8](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0008/fr)), a entériné les recommandations formulées par ce Groupe et a approuvé la Résolution 1332 (modifiée en 2015) sur le rôle de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI à sa huitième séance plénière (Document [C15/110](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0110/fr)).

b) A sa session de 2016, le Conseil a pris note du rapport présenté par le GTC-SMSI (Document [C16/8](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0008/fr)), a entériné les recommandations formulées par ce Groupe et a approuvé la Résolution 1332 (modifiée en 2016) sur le rôle de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Document [C-16/127](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0127/fr)).

c) A sa session de 2017, le Conseil a pris note du rapport présenté par le GTC-SMSI (Document [C17/8](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0008/fr)), a entériné les recommandations formulées par ce Groupe et a examiné le rapport exhaustif décrivant de manière détaillée les activités menées, les mesures prises et la collaboration instaurée par l'Union dans le contexte de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Document [C17/47](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0047/fr)), qui a été élaboré compte tenu des observations formulées par le GTC-SMSI.

2.4 Le GT-SMSI a continué d'examiner les contributions des membres sur la mise en oeuvre des résultats pertinents du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, au moyen de lettres circulaires, de questionnaires ou d'autres méthodes de consultation appropriées. Voici quelques exemples des consultations engagées par l'UIT conformément aux indications du GTC-SMSI:

a) Forum du SMSI de 2015, 2016, 2017 et 2018: processus de consultation ouverte sur les aspects thématiques et la nouvelle formule.

b) Rapport sur la base de données de l'Inventaire des résultats du SMSI, désignation des projets candidats à un prix en lien et appel à l'action pour le rapport sur l'Inventaire des résultats du SMSI en [2015](http://www.itu.int/net4/wsis/forum/2015/Content/doc/reports/wsisstocktaking-report-2015.pdf), [2016](http://handle.itu.int/11.1002/pub/80dd7836-en), [2017](http://handle.itu.int/11.1002/pub/80f3623e-en) et 2018, publication d'exemples de réussite en [2015](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2015/Content/doc/reports/wsisstocktaking-successstories-2015.pdf), [2016](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/pol/S-POL-WSIS.SUCC_STORIES-2016-PDF-E.pdf) et [2017](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/pol/S-POL-WSIS.SUCC_STORIES-2017-PDF-E.pdf) et rapports régionaux sur l'Inventaire des résultats du SMSI en [2016 et 2017](http://www.itu.int/net4/wsis/stocktakingp/en/About/Reports).

c) Contribution du Conseil de l'UIT aux éditions de 2017 et 2018 du Forum politique de haut niveau (HLPF) sur le développement durable.

2.5 Le GT-SMSI a continué de superviser et d'évaluer, chaque année, les mesures prises par l'UIT en ce qui concerne la mise en oeuvre des résultats du SMSI. Le Secrétaire général de l'UIT et les Directeurs des Bureaux ont régulièrement tenu informés le GT-SMSI et le Conseil des travaux menés en application des décisions prises au titre de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014)](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf) de la PP‑14. Plus d'une centaine de documents ont été soumis par le secrétariat à ces réunions, qui sont énumérées dans les résumés des réunions ([voir la page web du GT-SMSI](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Pages/default.aspx)).

2.6 **Le Groupe a pris note avec satisfaction de tous les documents soumis par les membres et le secrétariat et a formulé les observations et recommandations suivantes:**

a) Les membres ont été encouragés à mettre en avant, par l'intermédiaire de leurs propres réseaux, l'importance de la mise en oeuvre des résultats du SMSI, en particulier dans le cadre du Forum du SMSI, et à prendre part au processus préparatoire du Forum 2015, en cherchant à attirer des participants au plus haut niveau.

b) Les membres ont été invités à rendre compte de leurs activités dans le cadre de l'Inventaire des activités du SMSI et des Prix récompensant des projets liés au SMSI, ainsi qu'en organisant des activités lors du Forum du SMSI, par exemple des ateliers nationaux, des

 ateliers thématiques et des expositions, et en participant aux dialogues de haut niveau, au Café découverte, aux réunions de coordination des grandes orientations du SMSI ainsi qu'aux activités relatives aux partenariats et à l'innovation et aux pépinières d'entreprises.

c) Il conviendrait de publier sur le site web les noms des membres du groupe d'experts sur les Prix récompensant des projets liés au SMSI.

d) Le Groupe a exprimé sa reconnaissance au secrétariat pour toutes les informations que celui-ci lui avaient fournies et a décidé de recommander aux Etats Membres d'intensifier leurs efforts pour promouvoir les TIC et le processus du SMSI, dans le cadre du processus du Programme de développement pour l'après-2015.

e) Le rôle et l'action menée par l'UIT dans l'examen d'ensemble des résultats du SMSI effectué par l'Assemblée générale des Nations Unies ont été salués. L'UIT a été félicitée pour avoir coordonné avec succès la manifestation de haut niveau SMSI+10 et son processus préparatoire multi-parties prenantes (MPP), et en particulier pour avoir fait participer toutes les parties prenantes à ce processus et aux activités de coordination avec d'autres coordonnateurs des grandes orientations.

f) Le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général et les Directeurs des Bureaux, de même que le secrétariat, ont été chaleureusement remerciés pour leur action dans le cadre de l'examen d'ensemble mené par l'Assemblée générale des Nations Unies.

g) L'UIT s'est acquittée de tous les mandats qui lui avaient été confiés aux termes de la Résolution 1334 du Conseil (2015), et à cet égard, il est recommandé au Conseil de supprimer ladite Résolution.

h) Il a été rappelé qu'il fallait, autant que possible, utiliser le cadre des grandes orientations du SMSI, pour évaluer, analyser et définir les incidences des TIC sur les ODD.

i) Compte tenu des synergies entre les grandes orientations du SMSI et les ODD, il n'a pas été recommandé de créer à l'UIT un axe de travail spécifiquement consacré aux ODD. Les deux processus devraient être envisagés conjointement, sur le plan de la gouvernance comme sur le plan opérationnel.

j) Le Groupe a pris note de la déclaration par laquelle le Conseil des chefs de secrétariat a reconnu que le Forum du SMSI est une tribune de premier plan pour débattre du rôle des TIC en tant qu'outils de mise en oeuvre des cibles et objectifs de développement durable. Il a été rappelé que dans son examen d'ensemble, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu que ce Forum constituait une tribune de discussion et d'échange de bonnes pratiques pour la mise en oeuvre par toutes les parties prenantes des résultats du Sommet mondial, et qu'il devrait donc continuer à être organisé tous les ans.

k) Le Groupe s'est félicité de l'initiative prise par les Directeurs des Bureaux pour dresser pour la première fois un tableau de correspondance entre leurs activités et les ODD et a recommandé que des versions à jour de ce tableau soient présentées aux Groupes consultatifs des trois Secteurs, qui les examineront dans le contexte du Cadre SMSI. Il a été noté qu'un examen plus approfondi était nécessaire pour mieux définir la future marche à suivre et parvenir à un consensus. L'UIT devrait rester centrée sur ses compétences spécialisées dans le domaine des TIC et collaborer avec d'autres institutions des Nations Unies.

l) Il a été recommandé au Conseil à sa session de 2016 de charger le Secrétaire général, en étroite collaboration avec les Directeurs des Bureaux, de faire en sorte que l'UIT contribue de manière adéquate au suivi et à l'examen du processus des ODD à l'échelle mondiale, compte dûment tenu du mécanisme global de suivi et d'examen de la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tel qu'indiqué dans la [Résolution A/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1) et conformément au paragraphe 67 du document final de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen d'ensemble ([Résolution A/70/125 de l'Assemblée générale](https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/125)).

m) Les activités de chaque Secteur et du Secrétariat général menées à bien dans le contexte du SMSI et des ODD devraient se conformer aux mandats respectifs donnés par les membres de l'UIT, étant entendu que le Programme pour 2030 n'a pas attribué de nouveaux mandats aux entités des Nations Unies.

n) Il a été demandé au secrétariat de préparer davantage d'informations sur les relations entre le Programme Connect 2020 et les grandes orientations du SMSI, en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable.

o) Le Groupe a examiné la proposition de la Fédération de Russie ([WG-WSIS-28/09](http://www.itu.int/md/S16-WSIS28-C-0009/fr)) concernant la tenue éventuelle d'une manifestation de haut niveau SMSI+15, qui serait une version plus complète du Forum 2021(22) du SMSI et examinerait les modalités de la mise en oeuvre du processus du SMSI et des ODD et la préparation d'une contribution à l'intention du Forum politique de haut niveau de 2023, compte tenu des modalités établies par l'Assemblée générale des Nations Unies. Aucun accord n'est intervenu sur cette proposition. Le Groupe a remercié la Fédération de Russie ([WG-WSIS-28/09](http://www.itu.int/md/S16-WSIS28-C-0009/fr)), les Etats-Unis ([WG-WSIS-28/10](http://www.itu.int/md/S16-WSIS28-C-0010/fr)) et l'Australie ([WG-WSIS-28/11](http://www.itu.int/md/S16-WSIS28-C-0011/fr)) de leurs propositions visant à modifier encore la [Résolution 1332 du Conseil (modifiée en 2016)](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0127/fr), en fonction des résultats de l'examen d'ensemble mené par l'Assemblée générale des Nations Unies et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ([Résolutions 70/1](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1) et [70/125](https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/125) de l'Assemblée générale). Il a invité les auteurs des contributions, de même que d'autres membres du Groupe, à tenir compte, dans leurs travaux préparatoires en vue de la session de 2016 du Conseil, de ces propositions et des discussions tenues pendant la 28ème réunion. Le Groupe a invité les auteurs de ces contributions et les autres parties intéressées à mener des consultations avant la session de 2016 du Conseil, pour coordonner autant que possible ces propositions.

p) **Forum du SMSI:**

i) Conformément aux résultats de l'examen d'ensemble mené par l'Assemblée générale des Nations Unies, le Forum du SMSI devrait continuer de se réunir chaque année. Il a été rappelé que le Forum devait rester axé sur les grandes orientations du SMSI et conserver son rôle de tribune de premier plan pour les échanges de bonnes pratiques.

ii) L'idée d'organiser un hackathon dans le cadre des Forums du SMSI ayant été accueillie favorablement, les membres de l'UIT ont été encouragés à identifier des universités et des communautés de jeunes programmeurs susceptibles d'y participer.

iii) Il a été demandé au secrétariat d'améliorer la description du document final du Forum du SMSI, afin de ne pas donner l'impression que ce Forum est une instance de négociation et de prise de décisions.

iv) Le secrétariat a été invité à étudier les moyens envisageables pour renforcer le multilinguisme dans le cadre du Forum du SMSI, et les membres de l'UIT et d'autres parties prenantes ont été encouragés à verser une contribution financière ou à recourir à l'échange de services pour couvrir les frais relatifs à l'interprétation et à la traduction.

v) Les résultats du Forum 2017 du SMSI ont été salués, en particulier le lien clair entre chaque session et les grandes orientations du SMSI et les ODD, dont il a été souligné qu'il était très utile et offrait en outre en vue de la CMDT un bon exemple de la manière d'aider les participants à choisir comment aborder les liens entre les TIC et les ODD, moyennant l'utilisation ou l'élaboration de cartes ou de tableaux de correspondance analogues.

vi) Le Groupe a estimé que l'exposition du Forum 2017 du SMSI était un cadre efficace pour échanger des connaissances, présenter des bonnes pratiques et nouer des partenariats. Il a été demandé au secrétariat d'intégrer des éléments sur l'exposition du Forum 2017 du SMSI dans le document d'information WG-WSIS-31/8.

vii) Le secrétariat a été encouragé à continuer de renforcer les liens entre les activités menées au Forum du SMSI et les ODD.

viii) Il a été demandé au secrétariat de renforcer la communication sur la manière dont les parties prenantes peuvent soumettre leurs demandes concernant les ateliers via le formulaire officiel de soumission du Forum du SMSI. Une note explicative à l'intention des nouvelles parties prenantes pourrait s'avérer nécessaire, la marche à suivre n'ayant actuellement rien d'évident.

ix) En vue de la préparation du Forum du SMSI, il a été demandé au secrétariat de tenir compte des résultats des Forums annuels régionaux de l'UIT sur le développement traitant des TIC au service du développement durable, et des manifestations liées à la mise en oeuvre du SMSI.

x) Bien que les efforts déployés par le secrétariat du SMSI pour assurer un niveau d'accessibilité approprié lors de l'édition de 2016 du Forum du SMSI aient été salués, il a été souligné que l'accessibilité devrait rester une priorité dans le cadre des préparatifs de l'édition de 2017 du Forum. Les membres ont été invités à contribuer à cet effort, financièrement et en matière de contenu. Ils ont également été encouragés à intégrer, chaque fois que cela est possible, des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers dans le cadre des préparatifs du Forum du SMSI et de la participation à ce Forum.

xi) Les parties prenantes ont été encouragées à s'associer à l'effort financier en vue de l'organisation du Forum du SMSI, en envisageant de souscrire aux offres de partenariats proposées par le secrétariat.

xii) Forum 2018 du SMSI: Les membres de l'UIT ont été encouragés:

• à assister et à participer au Forum 2018 du SMSI, qui aura lieu du 19 au 23 mars, avec pour thème proposé "Mettre à profit les TIC et édifier des sociétés de l'information et du savoir pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD)", au plus haut niveau possible, en prenant part au segment de haut niveau, tout en insistant sur le rôle essentiel des TIC/grandes orientations du SMSI dans la réalisation des ODD;

• à participer activement à l'élaboration de l'ordre du jour et du programme de la manifestation dans le cadre de processus de consultation ouverte jusqu'au 30 janvier 2018;

• à identifier des universités et des groupes de jeunes programmeurs qui participeront au hackathon axé sur la lutte contre la faim, qui aura lieu pendant le Forum 2018 du SMSI et, si possible, à parrainer leur participation au hackathon;

• à contribuer à l'effort financier en vue de l'organisation du Forum du SMSI, en envisageant de souscrire aux offres de partenariats proposées par le secrétariat.

xiii) Les membres ont salué toutes les initiatives prises et se sont félicités des informations actualisées communiquées pour la préparation du Forum 2018 du SMSI.

xiv) Il a été demandé au secrétariat:

• de travailler en étroite collaboration avec les bureaux régionaux de l'UIT, pour rassembler des contributions en vue du processus de consultation ouverte du Forum 2018 du SMSI, de l'inventaire des activités du SMSI et des Prix du SMSI;

• de fournir des informations concernant les activités organisées par l'UIT lors du Forum du SMSI, notamment sur la manière dont les activités de l'UIT contribuent à la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030;

• d'organiser une séance d'information sur la PP-18 dans le cadre de l'ordre du jour et du programme du Forum 2018 du SMSI;

• de prévoir d'organiser la célébration du 15ème anniversaire de la mise en oeuvre du Plan d'action de Genève lors du Forum 2018 du SMSI;

• de soumettre les résultats du Forum 2018 du SMSI au Forum politique de haut niveau de 2018;

• de tout mettre en oeuvre pour étudier la possibilité d'assurer un service d'interprétation dans les six langues de l'ONU lors des différentes sessions. En outre, il est proposé de faire traduire les pages web du Forum du SMSI, par exemple celles contenant – mais pas exclusivement – des informations sur les inscriptions et le formulaire d'inscription, des informations sur les Prix du SMSI et le formulaire de candidature et la présentation générale du Forum du SMSI ainsi que la page intitulée "A propos", la page du concours photo et celle consacrée au processus de consultation ouverte;

• de travailler en étroite collaboration avec les bureaux régionaux de l'UIT lors de l'élaboration de l'ordre du jour et du programme du Forum 2018 du SMSI;

• de fournir des informations concernant les activités organisées par l'UIT lors du Forum du SMSI, notamment sur la manière dont les activités connexes de l'UIT contribuent à la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

q) **Rapport sur la contribution de l'UIT à la mise en oeuvre des résultats du SMSI:**

i) Le Groupe a estimé que ce document était très utile pour rendre compte des efforts importants déployés par l'UIT dans le cadre du SMSI. Il a été demandé au secrétariat de mieux faire état des incidences des activités et des orientations qui en découlent dans de prochains rapports.

ii) Il a été noté que le rapport traite de plusieurs activités menées en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, renforçant ainsi l'initiative "Unité d'action" des Nations Unies.

iii) Il a été pris note avec satisfaction des efforts déployés par le secrétariat pour simplifier le rapport annuel de l'UIT afin d'éviter tout double emploi.

iv) Le secrétariat a été encouragé à étoffer encore la partie consacrée à la mise oeuvre au niveau régional des résultats du SMSI, en mettant en avant les travaux menés en collaboration avec les bureaux régionaux ou les bureaux de zone, les organisations régionales de télécommunication concernées et les Commissions économiques régionales des Nations Unies.

v) Il est impératif d'employer la terminologie arrêtée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

vi) Les membres de l'UIT ont été encouragés à participer à la dernière réunion traditionnelle de consultation ouverte le 26 février, afin de s'assurer que le Forum du SMSI réponde bien aux attentes des parties prenantes du SMSI.

vii) Les documents présentés par le secrétariat au Groupe de travail du Conseil sur le SMSI devraient être mis à disposition au moins 30 jours avant la réunion.

viii) Toutes les parties prenantes ont été invitées à prendre part au processus d'inventaire du SMSI et de Prix du SMSI, afin d'alimenter la base de données et de rendre compte des projets dans le domaine des TIC mis en oeuvre dans le monde entier.

ix) Dans la partie du rapport traitant du Forum du SMSI, il a été demandé au secrétariat de présenter la répartition des participants au Forum du SMSI par type de partie prenante et par région.

x) Le Groupe a également proposé au Conseil à sa session de 2017:

• de prendre note avec intérêt de la version finale du rapport de 2016 sur la contribution de l'UIT à la mise en oeuvre des résultats du SMSI, des versions mises à jour des feuilles de route pour les grandes orientations C2, C5 et C6 du SMSI et de l'outil de l'UIT de mise en correspondance du programme Connect 2020 et des grandes orientations du SMSI, qui constitue un outil interne permettant de rendre compte de la contribution de l'UIT à la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et du programme Connect 2020;

• de recommander au secrétariat:

 – de faire état, dans le rapport annuel sur la contribution de l'UIT à la mise en oeuvre des résultats du SMSI, des activités et des projets menés pour atteindre les résultats attendus des activités de l'UIT, conformément aux feuilles de route de l'UIT pour les grandes orientations C2, C5 et C6 du SMSI;

 – de faire figurer dans le rapport annuel des chiffres concrets en vue de l'évaluation des objectifs et des cibles du programme Connect 2020.

r) **Grandes orientations du SMSI et Tableau de correspondance avec les ODD:**

i) Il conviendrait de renforcer la mise en oeuvre et le suivi du tableau de correspondance entre les grandes orientations du SMSI et les ODD (tableau de correspondances SMSI‑ODD) dans l'ensemble des activités de l'UIT, en étroite collaboration avec toutes les institutions concernées des Nations Unies, en vue de contribuer à la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

ii) Le Groupe a pris note des mesures de suivi prises par les institutions du système des Nations Unies concernant le tableau de correspondance SMSI-ODD et a encouragé le secrétariat à continuer de collaborer étroitement avec les institutions du système des Nations Unies concernées.

iii) Il a été demandé au secrétariat de réfléchir aux moyens permettant d'illustrer le lien existant avec le programme Connect 2020 de l'UIT.

iv) Le Groupe a recommandé au secrétariat de renforcer ses efforts en vue de rattacher le tableau de correspondance SMSI-ODD élaboré par les institutions du système des Nations Unies et le processus en cours d'inventaire des activités du SMSI et d'attribution des prix du SMSI, en s'efforçant de valider les liens proposés par les institutions du système des Nations Unies, et en faisant par la même occasion de ce tableau un outil d'orientation fondé sur des éléments concrets et régulièrement mis à jour (notamment après les 19ème, 23ème et 27ème éditions du Forum politique de haut niveau des Nations Unies).

v) Il a été reconnu que le tableau de correspondance SMSI-ODD était utile pour aider à examiner les relations entre le SMSI et, en particulier, les TIC et les ODD.

vi) Les membres se sont félicités des activités de suivi et de la mise en oeuvre du tableau de correspondance SMSI-ODD.

vii) Le secrétariat a été encouragé à continuer de renforcer la mise en oeuvre efficace sur le terrain, en vue de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

s) **Inventaire des activités du SMSI:**

i) Les rapports régionaux ont été accueillis favorablement et jugés utiles pour donner un aperçu des mesures prises dans la région, dont il est fait état dans la base de données de l'inventaire des activités du SMSI.

ii) Il a été souligné qu'à l'avenir, les mécanismes de coordination régionale devraient être mieux exploités. Les parties prenantes ont été encouragées à fournir des contributions sur leurs projets dans le cadre du mécanisme d'inventaire au niveau régional.

iii) Le Groupe s'est félicité de l'amélioration des fonctionnalités de la base de données de l'Inventaire des activités du SMSI, et en particulier de l'incidence des mesures annoncées sur les ODD pertinents, dans la mesure où elle facilite l'harmonisation du processus du SMSI et de celui des ODD.

iv) La mise à disposition d'interfaces intégrables a été accueillie favorablement. Les membres de l'UIT ont été encouragés à présenter, avant le 9 février 2018, des bonnes pratiques concernant l'Inventaire des activités du SMSI, en mettant en avant le lien entre les grandes orientations du SMSI et les ODD.

v) Il a été demandé au secrétariat:

• d'intégrer les résultats des initiatives régionales dans le rapport sur l'Inventaire des activités du SMSI;

• d'étudier des mécanismes permettant d'analyser les incidences des projets intégrés dans la base de données de l'inventaire des activités du SMSI;

• de renforcer la communication et de rendre la plate-forme de l'inventaire plus interactive, afin d'encourager les parties prenantes à jouer un rôle actif et à utiliser au mieux les différents services et produits proposés;

• d'organiser, à l'occasion du Forum 2018 du SMSI, des ateliers sur le processus d'Inventaire des activités du SMSI et de présenter un résumé à la prochaine réunion du GTC-SMSI.

t) **Prix du SMSI:**

i) Les membres ont été encouragés à soumettre leurs projets dans le cadre du concours, qui offre l'occasion de recenser les bonnes pratiques et de partager des connaissances au niveau mondial. Les contributions aux différentes grandes orientations feront clairement ressortir l'apport de chaque projet à la réalisation des ODD.

ii) Il a été demandé au secrétariat de poursuivre sa collaboration avec les institutions du système des Nations Unies concernant cette activité. Les membres de l'UIT ont été encouragés à présenter, avant le 2 janvier 2018, des projets pour les Prix du SMSI 2018, qui récompensent et mettent en avant au niveau international des projets soulignant le lien entre les grandes orientations du SMSI et les ODD.

iii) Les membres se sont félicités du fait que plus de 600 projets ont été soumis pour le concours des Prix du SMSI 2018.

iv) Les membres ont été encouragés à promouvoir la participation des parties prenantes au processus de vote.

v) Il a été demandé au secrétariat de déployer davantage d'efforts, en vue d'organiser, lors du Forum 2018 du SMSI, une séance spéciale à l'intention des lauréats et champions des Prix du SMSI récompensés lors des éditions précédentes.

u) **Feuilles de route de l'UIT pour les grandes orientations C2, C5 et C6 du SMSI:**

i) Les efforts déployés par le secrétariat en vue d'établir une feuille de route des activités de l'UIT se rapportant aux ODD (Annexe 1 du Document WG/28/12) ont été salués. Il a néanmoins été demandé au secrétariat de mettre à jour ce document et de le présenter au Conseil à sa session de 2016, en tenant compte du caractère intersectoriel des grandes orientations du SMSI, de leurs liens avec les ODD et des recommandations formulées par les Etats Membres. Cette feuille de route devrait être établie de manière harmonisée, coordonnée et cohérente, afin d'éviter tout double emploi.

ii) Le Groupe a pris note du document et a conclu que celui-ci devrait être examiné par les Groupes consultatifs dans le cadre des discussions sur la contribution des Secteurs à la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et des ODD.

iii) Il a été demandé au secrétariat de mettre à jour les feuilles de route compte tenu des résultats de la CMDT-17 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

iv) Il a été demandé au secrétariat d'aligner les feuilles de route sur le plan stratégique et les plans opérationnels actuels et futurs de l'Union.

v) **Groupe des Nations Unies sur la société de l'information**: Il a été demandé au secrétariat de présenter à la prochaine réunion du GTC-SMSI un document sur les activités du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information donnant des informations actualisées et indiquant les initiatives en projet.

w) **Fonds d'affectation spéciale pour le SMSI**: Le Groupe a pris note avec satisfaction des contributions soumises par les parties prenantes en 2015, 2016, 2017 et 2018 et toutes les parties prenantes ont été encouragées à envisager de contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour le SMSI, en vue des éditions futures du Forum du SMSI.

x) **Activités régionales en vue de la mise en oeuvre des résultats du SMSI:**

i) Il a été demandé au secrétariat d'élaborer une proposition visant à renforcer, par l'intermédiaire des bureaux régionaux/bureaux de zone de l'UIT et en collaboration avec les organisations régionales de télécommunication concernées, la coordination au niveau régional avec les commissions économiques régionales des Nations Unies et les Groupes des Nations Unies pour le développement régional, ainsi qu'avec toutes les institutions des Nations Unies (en particulier celles qui jouent le rôle de coordonnateur pour les grandes orientations du SMSI), dans le cadre du processus de mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'objectif étant:

• d'harmoniser encore le processus du SMSI et celui des ODD;

• de renforcer la mise en oeuvre de mesures liées aux TIC au service de la réalisation des ODD, au titre de l'initiative "*Unité d'action" des Nations Unies*;

• d'effectuer la programmation des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, de mettre en oeuvre des projets interinstitutions et multi‑parties prenantes, et de renforcer les contributions régionales au Forum du SMSI, aux Prix du SMSI et à l'inventaire des activités du SMSI.

 ii) Les membres ont été invités à participer aux manifestations régionales organisées par l'UIT et des organisations régionales sur le SMSI et les ODD.

y) Il a été demandé au secrétariat d'examiner, dans le contexte des grandes orientations du SMSI et des ODD, le potentiel qu'offre la transformation numérique de l'économie.

z) Il a été demandé au secrétariat de présenter des informations sur les activités concrètes menées par l'UIT pour atteindre les ODD et mettre en oeuvre les grandes orientations du SMSI, afin d'aider les membres à élaborer les projets de plan stratégique et de plan financier.

aa) Il a été demandé au secrétariat de tenir compte des résultats de la CMDT-17 dans ces activités.

bb) **Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement:**

i) Les indicateurs TIC utilisés dans les statistiques de l'UIT sont les mêmes que ceux utilisés pour les ODD. Les Etats Membres ont été encouragés à veiller à ce que les données disponibles pour ces indicateurs soient recueillies au niveau national. Certains Etats Membres ont indiqué que les activités envisagées au titre de la Résolution 8

 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT devraient être prises en considération pour établir des comparaisons à l'aide de l'Indice de développement des TIC pour 2018, compte tenu de la faisabilité et de la pertinence des indicateurs.

ii) Les membres ont recommandé au secrétariat de travailler avec les organisations régionales de télécommunication et les Commissions régionales des Nations Unies, pour améliorer la disponibilité des données, en particulier celles qui sont actuellement utilisées pour établir l'Indice de développement des TIC figurant dans le rapport "Mesurer la société de l'information".

iii) Il a été demandé au secrétariat:

• de réintégrer le panier de prix des TIC (IPB) et les études sur l'accessibilité financière des TIC dans l'édition de 2018 du rapport "Mesurer la société de l'information" et dans toutes les éditions suivantes de ce rapport, en raison de leur importance pour l'élaboration de politiques au niveau national;

• de continuer à contribuer aux travaux sur la mesure de l'économie numérique dans le cadre du mandat de l'UIT.

# 3 Activités de l'UIT relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030

3.1 Le Conseil de l'UIT, à sa session de 2016, a décidé d'utiliser le cadre du SMSI comme base pour la contribution que l'UIT apporte à la réalisation du Programme à l'horizon 2030, dans le cadre du mandat de l'Union et dans les limites des ressources attribuées dans le plan financier et le budget biennal, compte tenu du Tableau de correspondance SMSI-ODD élaboré par les institutions des Nations Unies, en collaborant par l'intermédiaire du GTC-SMSI.

3.2 Parmi les contributions des Etats Membres, deux documents ont été soumis par la Fédération de Russie ([WG-WSIS-29/17](https://www.itu.int/md/S17-WSIS29-C-0017/fr); [WG-WSIS-30/13](https://www.itu.int/md/S17-WSIS29-C-0013/fr)), portant sur la contribution de l'UIT en vue de l'édition de 2017 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de l'ECOSOC et contenant des propositions relatives au rapport du GTC-SMSI à la session de 2017 du Conseil.

3.3 **Le Groupe a pris note avec satisfaction de tous les documents soumis par les membres et le secrétariat et a formulé les observations et recommandations suivantes:**

a) Des informations sur les manifestations organisées en parallèle du Forum politique de haut niveau devraient être soumises au Groupe pour examen.

b) Un outil de mise en correspondance devrait être mis à la disposition de toutes les parties prenantes.

c) Des suggestions ont été formulées en vue d'intégrer à la campagne de communication des éléments portant sur la manière dont les activités de normalisation et la gestion du spectre des fréquences radioélectriques contribuent à la réalisation des ODD. Le secrétariat devrait envisager la possibilité de fournir l'outil dans les six langues de l'ONU.

d) Le secrétariat devrait présenter la feuille de route relative aux ODD pertinents à la 30ème réunion du GT-SMSI.

e) Il conviendrait de demander au Secrétariat général et aux trois Bureaux de tenir compte des thèmes choisis et des ensembles d'ODD pertinents pour les éditions de 2017, 2018 et 2019 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, dans le cadre de l'élaboration de plans opérationnels, des feuilles de route et du plan stratégique.

f) Il conviendrait de demander au secrétariat de soumettre un avant-projet du rapport de l'UIT au Forum politique de haut niveau de 2017, en vue de son examen par le GT-SMSI à sa 30ème réunion.

g) Il conviendrait d'inviter les Etats Membres, les Membres de Secteur et toutes les autres parties prenantes à contribuer activement aux activités menées par l'UIT dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

h) Il conviendrait de recommander qu'il soit tenu compte, dans le projet de contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, de l'ensemble d'objectifs à examiner en détail lors de l'édition de 2017 du Forum.

i) Il conviendrait de recommander au secrétariat d'intégrer, dans la version à jour de la feuille de route relative aux activités de l'UIT, les activités menées en vue du Forum politique de haut niveau de l'ECOSOC et de l'Assemblée générale des Nations Unies, afin de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

j) Le Groupe a remercié le secrétariat d'avoir élaboré ce projet très complet de contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau et a formulé les commentaires suivants:

i) Le document devrait commencer par une introduction générale donnant des explications sur la contribution de l'UIT et des TIC aux ODD, dans laquelle serait reconnue la nécessité de tirer parti du rôle des TIC en tant que facteurs transversaux contribuant au développement durable, suivie d'une partie succincte centrée sur les ODD qui ont été examinés par le Forum politique de haut niveau de 2017.

ii) Le document ne devrait pas fournir beaucoup de détails et devrait être d'un niveau plus général.

iii) Il devrait rendre compte des mesures prises par l'UIT dans le contexte des ODD, en particulier en 2016.

iv) Le document devrait fournir plus de statistiques et d'éléments concrets.

v) Il conviendrait d'utiliser dans la mesure du possible l'outil de mise en correspondance avec les ODD.

vi) La partie 5 pourrait mettre l'accent sur les principaux domaines et cadres dans lesquels il serait utile que le Forum politique de haut niveau formule des orientations, par exemple:

• Comment instaurer des partenariats public/privé efficaces?

• Comment reconnaître et tirer parti du rôle des TIC en tant que facteurs transversaux contribuant au développement durable?

• Comment mettre en place un environnement propice à l'investissement?

k) La contribution offre l'occasion de mettre en valeur le rôle important que jouent les TIC en tant que catalyseurs du développement durable. Elle devrait être davantage centrée sur les ODD qui feront l'objet d'un examen approfondi lors du Forum politique de haut niveau, en particulier les Objectifs 5 et 9. Il conviendrait de traiter en priorité les points de haut niveau les plus importants, sans trop entrer dans les détails.

l) La structure de la contribution doit être conforme au gabarit fourni par les Nations Unies.

m) Le calendrier suivant a été approuvé pour l'élaboration de la version finale de la contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau:

i) Le secrétariat élabore, avant le 24 février, la version révisée du projet, dans laquelle il sera tenu compte de tous les commentaires formulés pendant la réunion du GTC-SMSI, et la publie sur le site web du SMSI.

ii) Les membres soumettent leurs observations au secrétariat avant le 10 mars.

iii) Le secrétariat poste le projet final sur le site web du GTC-SMSI avant le 24 mars.

iv) Les membres soumettent leurs observations finales au secrétariat avant le 7 avril.

v) Le secrétariat soumet le texte final aux Nations Unies avant la date limite du 28 avril.

n) Il a été demandé au secrétariat:

i) de fournir un rapport détaillé et un projet de contribution de l'UIT au Forum politique de haut niveau, contenant les résultats de la CMDT et faisant mention de la nature transversale des ODD et des grandes orientations du SMSI;

ii) de préciser davantage le rôle que joue l'UIT dans chaque ODD, en établissant un lien avec les grandes orientations du SMSI;

iii) de présenter la version à jour de l'outil de mise en correspondance sur les TIC;

iv) Les membres ont été encouragés à souligner la contribution des TIC à la réalisation des ODD, notamment les activités menées en partenariat avec l'UIT, dans les examens nationaux volontaires (VNR) relatifs à la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3.4 Activités menées par l'UIT en vue de l'édition 2018 du Forum politique de haut niveau:

a) Les membres ont reconnu que le Tableau de correspondance SMSI-ODD était un outil important et efficace pour rationaliser les efforts et l'utilisation des ressources.

b) Il a été demandé au secrétariat:

i) de faire figurer les résultats du Forum 2018 du SMSI dans la contribution du Conseil de l'UIT à l'édition de 2018 du Forum politique de haut niveau, en indiquant clairement les liens entre les grandes orientations du SMSI et les ODD;

ii) de tenir dûment compte des grandes orientations du SMSI et de leur rôle dans la réalisation des ODD, en particulier en insérant des renvois appropriés au tableau de correspondance SMSI-ODD.

# 4 Informations à jour concernant la Feuille de route relative aux ODD

4.1 Il a été demandé au secrétariat de fournir au Conseil un document actualisé sur la Feuille de route relative aux ODD, mettant en avant les liens étroits entre les grandes orientations du SMSI et les ODD.

# 5 Point sur les activités régionales (région de la CEPT)

M. Ghislain de Salins, Vice-Président du GTC-SMSI (France) a fait le point de la mise en oeuvre des résultats du SMSI dans la région de la CEPT (Document [WG-WSIS-32/17](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0017/fr)). La contribution portait sur la stratégie de l'Union européenne pour un marché numérique unique en Europe (DSM), qui est une initiative importante pour mettre en oeuvre les résultats du SMSI dans la région de la CEPT.

5.1 Le Groupe a pris note avec satisfaction du document présenté par le Vice-Président du GTC SMSI pour la région de la CEPT.

5.2 Les Vice-Présidents du Groupe ont été invités eux aussi à présenter des documents sur la stratégie mise en oeuvre dans leurs régions respectives dans le domaine des TIC au service des ODD, y compris sur les liens entre les grandes orientations du SMSI et les ODD.

# 6 Propositions relatives aux Résolutions 1332 et 1334 du Conseil

## 6.1 Le Groupe a pris note avec satisfaction de tous les documents et a formulé les observations et recommandations suivantes à l'intention du Conseil à sa session de 2016:

a) Il convient de reconnaître et saluer les efforts déployés par le Secrétaire général de l'UIT pour mettre en oeuvre les Résolutions 1332 (modifiée en 2015) et 1334 (modifiée en 2015) du Conseil, qui a notamment présenté en décembre 2015, à l'occasion de l'examen d'ensemble mené par l'Assemblée générale des Nations Unies, les bons résultats de la manifestation de haut niveau SMSI+10 coordonnée par l'UIT, par l'intermédiaire de sa plate‑forme multi-parties prenantes, ainsi que la Contribution de l'UIT sur dix ans à la mise en oeuvre et au suivi des résultats du SMSI (2005-2014).

b) Il est recommandé que le secrétariat mette à jour la feuille de route figurant dans le Document WSIS/28/12, pour indiquer la manière dont le Cadre SMSI peut être utilisé pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

c) Il est recommandé que les Bureaux et le Secrétariat général examinent et, si nécessaire, révisent le projet de Plan opérationnel quadriennal glissant pour 2017-2020, ainsi que les feuilles de route pour les grandes orientations C2, C5 et C6, compte tenu des résultats de l'examen d'ensemble mené par l'Assemblée générale des Nations Unies et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

d) Il est recommandé que l'UIT-D et l'UIT-T, en collaboration avec des organisations régionales, inscrivent dans le projet d'ordre du jour des Forums régionaux de développement et des Réunions préparatoires régionales en vue de l'AMNT-16 et de la CMDT-17 des questions relatives à la mise en oeuvre des ODD, dans le contexte du SMSI.

e) Les Etats Membres, les Membres des Secteurs et les organisations régionales qui élaborent des propositions de nouvelles initiatives régionales sont invités à prendre en compte les Objectifs de développement durable et les cibles du Programme de développement pour l'après-2015, en les rattachant à la mise en oeuvre du Programme Connect 2020 et des grandes orientations du SMSI correspondantes.

f) Le GTC-SMSI est encouragé, conformément à son mandat, à axer davantage ses activités sur le suivi, l'évaluation et la fourniture de conseils quant aux mesures prises par l'UIT relativement aux activités qui contribuent à la mise en oeuvre des résultats pertinents du SMSI, y compris celles qui sont liées à la mise en oeuvre et à la coordination des grandes orientations pertinentes du SMSI.

g) Le GTC-SMSI déterminera la manière dont le cadre du SMSI peut contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, plus particulièrement, jouer un rôle dans l'examen des rapports et des programmes de travail de l'UIT en vue de concourir à l'exécution de ce Programme, conformément au § 12 de la Résolution 70/125 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il s'agit là d'une tâche cruciale, compte tenu du caractère intersectoriel de ce travail et du fait que de nombreuses activités de l'UIT ayant trait au SMSI sont menées dans le cadre des Secteurs de l'Union.

h) Il convient de supprimer la Résolution 1334 du Conseil, dont la mise en oeuvre est achevée.

# 7 Engager les travaux préparatoires en vue de la PP-18

**7.1** **Contribution de la Fédération de Russie (**[WG-WSIS-31-16](https://www.itu.int/md/S17-WSIS31-C-0016/fr)**)**: la Fédération de Russie a présenté le document contenant l'avant-projet de révision de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la PP-14](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf) – Rôle de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information et dans l'examen d'ensemble de leur mise en oeuvre par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Groupe a été informé que la contribution était soumise afin de recueillir l'avis des participants concernant la proposition de modification et d'en tenir compte lors de l'élaboration d'une contribution à l'intention de la PP-18. Le texte proposé s'appuie sur les Résolutions 70/1 et 70/125 de l'Assemblée générale des Nations Unies et sur la Résolution 1332 du Conseil (modifiée en 2016) concernant le rôle de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI/ODD et le mandat du GTC-SMSI. Compte tenu des décisions précitées, il est proposé d'examiner les activités liées au SMSI et aux ODD dans une seule et même Résolution de la PP et de réviser en conséquence la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la PP-14](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf), notamment en en modifiant le titre. Plusieurs délégations se sont félicitées de la proposition de la Fédération de Russie et ont fait savoir qu'elles examineraient cette question au cours de leurs réunions régionales. Une délégation a été d'avis que la nouvelle version de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la PP-14](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf) devrait faire mention du plan stratégique de l'UIT et également demander des précisions sur la manière dont les bureaux régionaux et les bureaux de zone devraient coordonner leurs activités liées au SMSI/aux ODD avec les Commissions économiques régionales des Nations Unies et le Groupe des Nations Unies pour le développement régional. Le Groupe a remercié la Fédération de Russie pour sa contribution et a invité les membres ainsi que les organisations régionales à élaborer des propositions relatives à la révision de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la PP-14](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf) et à les coordonner avant la PP-18, de manière à obtenir des résultats optimaux pendant la Conférence.

## 7.2 Il a été demandé au secrétariat:

a) de rassembler des informations en vue de les intégrer dans le projet de rapport sur quatre ans du GTC-SMSI sur la mise en oeuvre de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf) et de la [Résolution 1332 (modifiée en 2016) du Conseil](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0127/fr) qui

 sera soumis au Conseil à sa session de 2018, ainsi que dans le rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des activités menées par l'UIT dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI qui sera soumis à la PP-18;

b) d'élaborer des textes pour le projet de rapport final exhaustif sur les activités menées par l'UIT dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que des propositions relatives aux activités futures, et de soumettre ce rapport au Conseil à sa session de 2018 par l'intermédiaire du GT SMSI.

c) Les membres ont été invités:

i) à soumettre des propositions concernant des activités de l'UIT relatives à la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui seront prises en considération lors de la révision éventuelle de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf);

ii) à soumettre des contributions concernant le projet de plan stratégique pour les parties relatives aux grandes orientations du SMSI et aux ODD;

iii) à examiner les modifications qui pourraient être apportées à la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf) lors des Réunions préparatoires régionales en vue de la PP-18 et à procéder à des échanges de vues entre les organisations régionales.

7.3 **Fédération de Russie, Arménie, République kirghize et Bélarus** (Document [WG‑WSIS‑32/13](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0013/fr)): ce document contient plusieurs recommandations, à savoir:

a) Il est recommandé que le secrétariat améliore le Document [WG-WSIS-32/10](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0010/fr) ou établisse un nouveau document conformément aux décisions de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf) et à la [Résolution 1332 (modifiée en 2016) du Conseil](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0127/fr) concernant l'élaboration d'un rapport final exhaustif sur les activités menées par l'UIT dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 contenant des propositions relatives aux activités futures, pour soumission au Conseil à sa session de 2018 et à la PP-18.

b) Il convient de rendre compte de manière plus exhaustive des décisions de la CMDT-17, en particulier en ce qui concerne le Plan d'action de Buenos Aires, dans les Documents [WG‑WSIS-32/10](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0010/fr) et [WG-WSIS-32/11](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0011/fr).

c) En ce qui concerne les propositions concernant la poursuite des activités, il est suggéré de rendre compte des faits nouveaux survenus depuis 2014 concernant les grandes manifestations, les documents d'importance, les principales tendances et les grands objectifs concernant le SMSI/les ODD, compte tenu des Résolutions 70/1 et 70/125 de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que de la Résolution 75 de l'AMNT-16 et de la Résolution 30 de la CMDT-17.

d) Le Groupe a appuyé les propositions ci-dessus.

e) La Fédération de Russie a en outre proposé des projets de révision de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf).

7.4 **Contribution de la République populaire de Chine** (Document [WG-WSIS-32/14](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0014/fr)): la République populaire de Chine a soumis une contribution dans laquelle il est proposé:

a) de mettre à jour la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf), en y ajoutant des éléments pertinents propres à promouvoir la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à faire en sorte que l'UIT joue un rôle plus actif dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030;

b) d'intégrer les éléments concernant la promotion du développement de l'économie numérique, compte tenu de la relation entre la mise en oeuvre des résultats du SMSI et le développement de l'économie numérique ainsi que du rôle essentiel que jouent les télécommunications/TIC dans la transformation numérique et le développement de l'économie numérique en particulier.

7.5 Le Groupe a remercié les Etats Membres d'avoir soumis des contributions concernant la révision de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf).

7.6 Tous les membres ont été encouragés à collaborer en amont de manière constructive, afin de s'entendre sur les propositions de révision de la [Résolution 140 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Documents/ITUPP14_RESOLUTION_140.pdf), compte également tenu des activités régionales de préparation en vue de la PP-18.

# 8 Examen des rapports soumis au Conseil à sa session de 2018

8.1 Rapport exhaustif décrivant de manière détaillée les activités menées, les mesures prises et la collaboration instaurée par l'Union dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Document [WG-WSIS-32/16](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0016/fr)).

a) Le Groupe a demandé que les observations ci-dessus ainsi que les résultats du Forum 2018 du SMSI soient intégrés dans ce rapport.

## 8.2 Rapports du GTC-SMSI au Conseil à sa session de 2018

a) Rapport final sur quatre ans à l'intention du Conseil à sa session de 2018: Document [WG‑WSIS-32/10](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0010/fr).

b) Rapport sur les résultats des activités du GTC-SMSI depuis la session de 2017 du Conseil: Document [WG-WSIS-32/19](https://www.itu.int/md/S18-WSIS32-C-0019/fr).

8.3 Le Groupe a examiné et approuvé ces rapports.

# 9 Conclusions

9.1 Le présent "Projet de rapport sur les résultats des réunions du GT-SMSI tenues depuis la PP‑14" a été transmis au GT-SMSI pour examen à sa 32ème réunion. Après discussion et approbation, il sera affiché sur le site web [www.itu.int/wg-wsis](http://www.itu.int/wg-wsis) et présenté au Conseil à sa session de 2018.

9.1 Au nom du GT-SMSI, le Président a remercié tout particulièrement tous les Etats Membres et Membres de Secteur de l'UIT, qui ont fourni des contributions et participé aux travaux du GT‑SMSI depuis la PP-14, et les Vice-Président(e)s Mme Janet Umutesi (Rwanda), Mme Clarisa Estol (Argentine), M. Mansour Al-Qurashi (Arabie saoudite ), Mme Nermine El Saadany (Egypte), M. Cai Guolei (Chine) et M. Ghislain de Salins (France). Il a également remercié M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, M. Malcolm Johnson, Vice-Secrétaire général de l'UIT et Président du Groupe spécial de l'UIT sur le SMSI, M. Brahima Sanou, Directeur du BDT, M. Chaesub Lee, Directeur du TSB, M. François Rancy, Directeur du BR et Mme Doreen Bogdan-Martin, Chef du Département SPM, ainsi que M. Catalin Marinescu, Chef de la Division de la stratégie institutionnelle, du Secrétariat général, pour son assistance, et Mme Gitanjali Sah, M. Vladimir Stankovic, M. Michael Kioy, Mme Esperanza Magpantay et M. Mario Castro Grande, du secrétariat, pour leur appui. Enfin, il a tout particulièrement exprimé sa gratitude à M. Jaroslaw Ponder, ancien Secrétaire du GT-SMSI, pour son travail fructueux et d'excellente qualité et pour l'appui qu'il a apporté pendant de nombreuses années.

ANNEXe 2

Extrait du Document C18/105 – Compte rendu de la deuxième séance plénière
de la Session 2018 du Conseil

|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018Genève, 17-27 avril 2018** |  |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document C18/105-F** |
| **17 mai 2018** |
| **Original: anglais** |
| COMPTE RENDU DE LA DEUXIèME SéANCE PLéNIèRE |
| Mercredi 18 avril 2018, de 9 h 35 à 12 h 35 |
| **Président**: M. R. ISMAILOV (Fédération de Russie) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Rapport du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI) | [C18/26](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0026/en), [C18/79](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0079/en), [C18/91](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0091/en), [C18/92](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0092/en) |
| 2 | Déclarations des conseillers | – |
| 3 | Rapport sur les résultats des activités du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI (GTC-SMSI) depuis la session de 2017 du Conseil | [C18/8](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0008/en), [C18/70](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0070/en), [C18/78](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0078/en), [C18/82](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0082/en), [C18/87](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0087/en) |
| 4 | Contribution du Conseil de l'UIT au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) | [C18/71](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0071/en) |
| 5 | Rapport exhaustif décrivant de manière détaillée les activités menées, les mesures adoptées et la collaboration instaurée en la matière par l'Union dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 | [C18/53](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0053/en), [C18/96](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0096/en), [C18/97](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0097/en) |

......

# 3 Rapport sur les résultats des activités du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI (GTC-SMSI) depuis la session de 2017 du Conseil (Documents [C18/8](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0008/en), [C18/70](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0070/en), [C18/78](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0078/en), [C18/82](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0082/en) et [C18/87](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0082/en))

3.1 Le Président du GTC-SMSI présente le Document C18/8, qui récapitule les principaux résultats des 31ème et 32ème réunions du groupe et énonce un certain nombre de recommandations.

3.2 Les conseillers qui prennent la parole remercient le GTC-SMSI et son président, l'un d'entre eux faisant remarquer à quel point il est nécessaire que le GTC-SMSI poursuive ses précieux travaux. Les conseillers notent en particulier l'importance du cadre du SMSI en vue de la réalisation des ODD et qu'il y a lieu de faire en sorte que le Forum du SMSI soit ouvert à autant de parties prenantes que possible, notamment grâce à des initiatives telles que le hackathon.

3.3 Le Document C18/8 ainsi que les recommandations qui y figurent sont **approuvés**.

3.4 Le Président du GTC-SMSI présente le Document C18/70, qui récapitule les principaux résultats des réunions du GTC-SMSI tenues depuis la PP-14. L'orateur propose que ce rapport soit traité de la même façon que le rapport du GTC-LANG, c'est-à-dire qu'il devrait être adopté puis transmis à la PP-18. Plusieurs conseillers appuient cette proposition.

3.5 Le conseiller de la Chine présente le Document C18/78, qui contient une proposition visant à mieux faire connaître les projets récompensés à l'issue des concours pour l'attribution des prix du SMSI.

3.6 Le conseiller de la Fédération de Russie présente le Document C18/82, qui énonce un certain nombre de propositions relatives au rôle de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du SMSI, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que dans l'examen d'ensemble de leur mise en oeuvre par l'Assemblée générale des Nations Unies.

3.7 Le conseiller de l'Arabie saoudite présente le Document C18/87, qui contient une proposition d'améliorations à apporter au Forum du SMSI.

3.8 Les conseillers dans l'ensemble accueillent favorablement les propositions avancées. Il est souligné que les prix du SMSI donnent aux membres la possibilité de manifester leur engagement en faveur du SMSI. Toutefois, un conseiller fait observer que la promotion, lors des grandes manifestations de l'UIT, des projets récompensés à l'issue des concours pour l'attribution des prix du SMSI devrait être volontaire et qu'elle ne devrait pas avoir d'incidences financières pour l'UIT ou pour les lauréats. Il considère en outre que l'étape du vote du public en ligne pour l'attribution des prix du SMSI est importante en ce qu'elle permet de mieux faire connaître les objectifs du SMSI et devrait être conservée.

3.9 Le Président croit comprendre que le Document C18/70 peut être adopté et qu'il devrait être transmis à la PP-18, conjointement avec le compte rendu de cette séance.

3.10 Il en est ainsi **décidé**.

Le Secrétaire général: Le Président:

H. ZHAO R. ISMAILOV